

BDL TRANSITIONS – PART C

28/03/2024

Rapport mensuel

Approche d'investissement

BDL Transitions est un fonds Long Only ESG qui investit selon cinq thématiques :

- Transition Énergétique
- Transition Digitale
- Transition Mobilité et Infrastructures
- Transition Santé
- Transition Nouvelle Economie

Profil de risque et de rendement

NIVEAU DE RISQUE - SRI



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 à 5 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an	3 ans
Surperformance vs indice	2.1%	-8.0%
Volatilité du fonds	11.6%	14.4%
Volatilité de l'indice	10.1%	14.4%
Ratio de Sharpe	1.48	0.45
Ratio de Sortino	2.25	0.65
Ratio de Calmar	1.56	0.24
Tracking Error	7.2%	6.5%
Information ratio	2.39	0.99
Max. drawdown du fonds	-11.0%	-26.4%
Recouvrement (en jrs ouvrés)	48	518

Univers d'investissement

BDL Transitions a pour objectif de capter l'exposition à cinq thèmes majeurs de changements fondamentaux dans l'ensemble de l'économie.

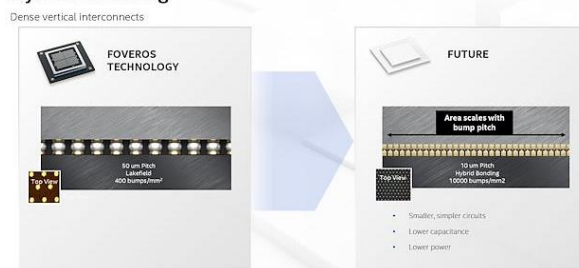
L'angle ESG est systématiquement intégré dans l'analyse fondamentale. Le fonds investit dans des entreprises de l'espace économique européen et de la Suisse, dont la capitalisation boursière ou le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard d'euros et jusqu'à 30% de ses actifs dans des actions cotées sur les marchés financiers des états membres de l'OCDE ou dans des sociétés dont le chiffre d'affaires ou la capitalisation est inférieur à 1 milliard d'euros



Commentaire de gestion

Le marché européen clôture le mois de mars avec une hausse de **+4.1%** pour le **STOXX 600** qui réalise un 5ème mois de performance positive d'affilé. Cette performance est essentiellement amenée par les secteurs de la distribution, des banques, du pétrole et des matières premières. Bien qu'absent de ces secteurs le fonds BDL Transitions a délivré une

Hybrid Bonding

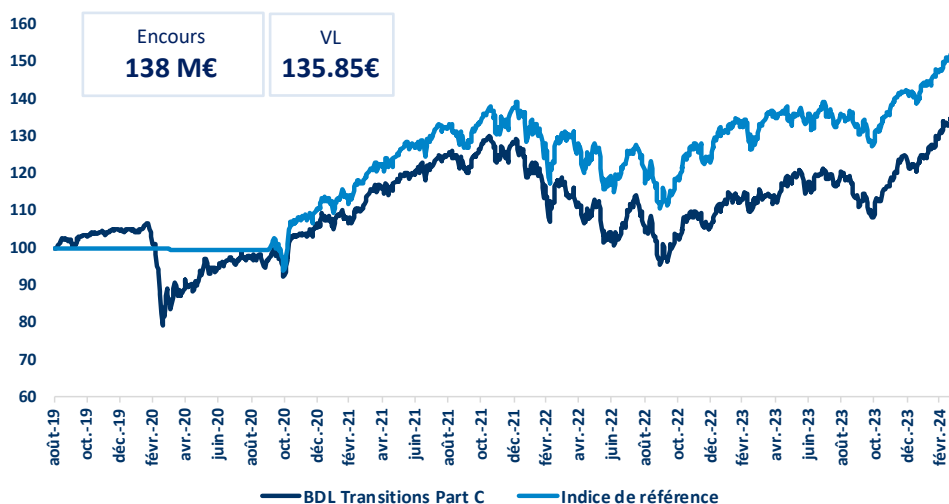


performance positive sur le mois de +5% portée par les bons résultats de SOL spa (Transition Santé) et SPIE (Transition Énergétique). A l'inverse, la performance sur le mois de BE Semiconductor (Transition Digitale) est négative avec une contribution de -0.3%. Les investisseurs ont en effet un doute sur l'adoption anticipée de la technologie d'hybrid bonding (HB) dans la dernière génération de puce mémoire. Nous pensons toujours que les besoins en puissance des futures cartes mémoires notamment pour l'IA ne pourront pas se passer de la technologie HB où BESL reste pour l'instant le seul fournisseur mondial. Nous

restons donc patients sur cet investissement et les dernières déclarations de Samsung semblent supporter à nouveau la théorie de d'une utilisation rapide de l'HB dans ses produits mémoires dès 2026.

<https://www.thelec.net/news/articleView.html?idxno=4788>

<https://semiconductor.samsung.com/news-events/tech-blog/samsung-foundry-showcases-advanced-technology-and-solutions/>



Le fonds BDL Transitions a adopté une stratégie Long Only depuis le 01/10/2020. Le STOXX 600 dividendes réinvestis est devenu son indice de référence le 01/10/2020 et sa performance est présentée par la méthode du chainage.

Performances Calendaires

	2020	2021	2022	2023
Fonds	+0.7%	+21.3%	-17.6%	17.8%
Indice	+2.0%	+25.0%	-10.7%	15.8%

Performances Annualisées

	1 an	2 ans	Depuis 01/10/2020
Fonds	17.1%	7.7%	9.7%
Indice	15.1%	8.9%	13.1%

Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	2 ans	Depuis 01/10/2020
Fonds	9.1%	4.3%	9.1%	19.0%	15.2%	17.1%	15.9%	38.2%
Indice	7.7%	4.1%	7.7%	14.9%	12.5%	15.1%	18.6%	53.9%



BDL TRANSITIONS – PART C

28/03/2024

Rapport mensuel

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Jean Duchéin

Structure légale : SICAV de droit luxembourgeois

Indice de référence : STOXX 600 (dividendes réinvestis)

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : 3 à 5 ans

Éligibilité PEA : Non

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Luxembourg

Code ISIN : LU1988108350

Code Bloomberg : BDLTRCE LX

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : avant 14:00 CET

Frais de souscription : 2% max

Frais de rachat : Néant

Frais de gestion : 2.00%

Frais de performance : 20% TTC au-delà du SXXR, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark

Contacts

Victorien de Gastines

Directeur du développement - Institutionnels

Victorien.degastines@bdlcm.com

06 83 35 67 95

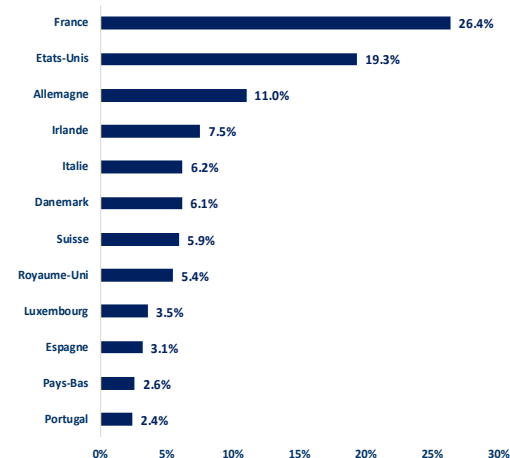
Olivier Mariscal

Responsable commercial - CGPI

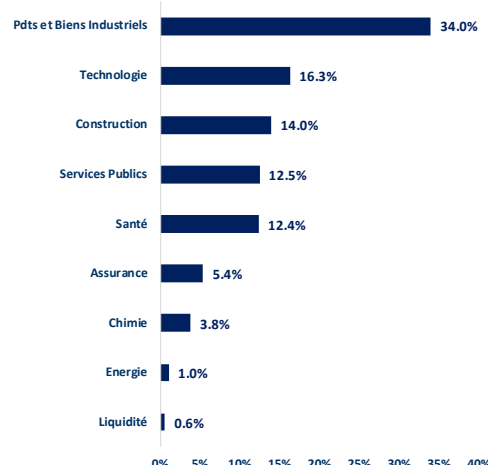
Olivier.mariscal@bdlcm.com

06 76 84 11 13

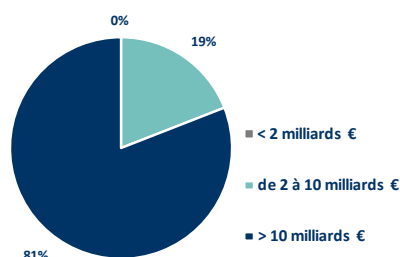
Exposition géographique



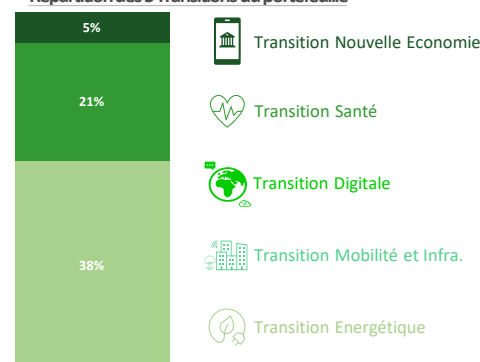
Exposition sectorielle



Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



Répartition des 5 Transitions du portefeuille



Principales lignes du compartiment	Transition	Pays	Poids	QIRA
VEOLIA ENVIRONNE	Transition Énergétique	France	4.7%	14.5
SAINT GOBAIN	Transition Mobilité et Infrastructures	France	4.0%	16.0
SPIE SA	Transition Énergétique	France	4.0%	15.2
ALPHABET INC-A	Transition Digitale	Etats-Unis	4.0%	12.5
NOVO NORDISK-B	Transition Santé	Danemark	3.8%	15.7

	Fin du mois	Moy 1 an
Nombre total de positions à l'achat	32	32
Top 5 des positions à l'achat	21%	17%
Top 10 des positions à l'achat	39%	35%
Exposition nette	99%	92%

Les 3 Principaux contributeurs

Sociétés	Contributions
SOL SPA	0.5%
SPIE SA	0.5%
SK HYN	0.4%

Les 3 Principaux détracteurs

Sociétés	Détracteurs
BE SEMICONDUCTOR	-0.3%
SONOVA HOLDING A	-0.1%
ADV MICRO DEVICE	-0.1%



BDL TRANSITIONS – PART C

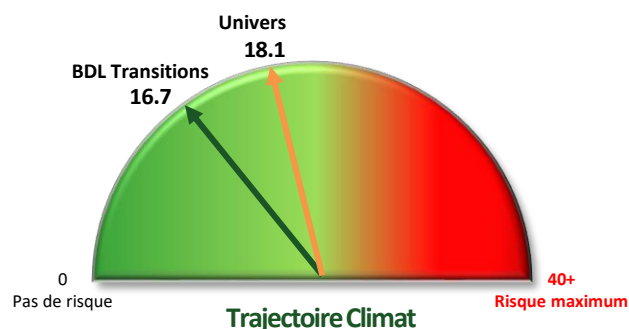
28/03/2024

Rapport mensuel

INDICATEURS ESG DU PORTEFEUILLE

Note Sustainalytics

Outil de mesure de l'exposition aux risques ESG des entreprises.
BDL Transitions fait partie de la catégorie « Risque Faible »



68% des entreprises du fonds ont soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement 2°C de l'Accord de Paris vs 60% pour le STOXX600



STOXX600 2.2°C

2.6°C BDL Transitions 2021
2.3°C BDL Transitions 2022
2.0°C Accords de Paris

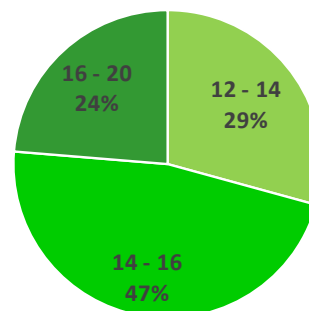
Exposition aux ODD

Principaux Objectifs de Développement Durable de l'ONU couverts par les entreprises du fonds – Exposition aux ODD primaires et secondaires du portefeuille



Notes ESG (QIRA)

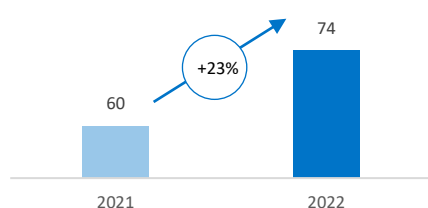
Notation propriétaire sur 20 analysant les trois piliers ESG. Le seuil minimum est de 12/20 pour le portefeuille



INDICATEURS DES TRANSITIONS

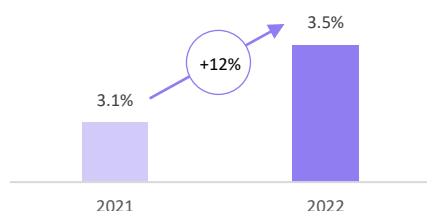
Transition Digitale – Dépenses CAPEX

Augmentation des dépenses en CAPEX
Mesure pour le portefeuille **Transition Digitale**



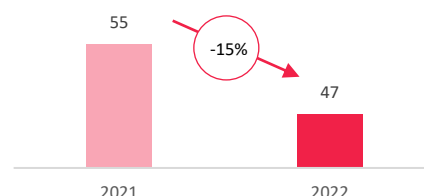
Transition Santé – Dépenses R&D

Augmentation des dépenses en R&D (% CA)
Mesure pour le portefeuille **Transition Santé**



Transition Mobilité et Infrastructures – Intensité Carbone

Baisse de l'intensité carbone - Scope 1&2 (tCO2/M€CA)
Mesure pour le portefeuille **Transition Mobilité et Infrastructures**



Données QIRA

Portefeuille	Note QIRA
Note ESG	14.8
Note E	14.6
Note S	15.0
Note G	14.9

Top 3	TRANSITIONS	Note QIRA
BEAZLEY PLC	Transition Nouvelle Economie	18.0
SMURFIT KAPPA GR	Transition Énergétique	17.7
IBERDROLA SA	Transition Énergétique	16.3

Les KPI d'impact correspondent aux données provenant du rapport d'impact du fonds BDLCM Funds – BDL Transitions, des rapports annuels et des rapports de durabilité des entreprises. Ledit rapport est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : [tinyurl.com/mrv3nhbn](https://www.bdlcm.com/mrv3nhbn). Les données du rapport d'impact ont été établies à partir des données présentes dans notre système d'analyse ESG QIRA sur la base du portefeuille au 30 juin 2021 ce qui constitue un biais de comparaison avec les autres données du présent rapport mensuel. Les données d'analyse QIRA peuvent se baser sur des périodes antérieures au 30 juin 2021 (par exemple rapport annuels 2020 des entreprises). Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.bdlcm.com/notre-approche-esg/>

BDL TRANSITIONS – PART C

28/03/2024

Rapport mensuel

METHODOLOGIE QIRA

QIRA signifie : Quality Investing & Responsible Analysis. Cela résume notre philosophie d'investissement : sélectionner des entreprises de qualité dont les pratiques s'attachent à rendre leur modèle économique durable.

Le socle de QIRA est un questionnaire de 50 questions inspirées des Objectifs de Développement Durables (ODD). La note QIRA est la somme des scores des 3 piliers E, S et G.

La note QIRA est composée de deux volets : Transparence et Qualité. Notre dialogue régulier avec les entreprises, la lecture des rapports de durabilité et d'autres documents nous permettent de remplir ce questionnaire pour donner une note de transparence ESG à chaque entreprise dans laquelle nous investissons. Nous donnons ensuite une note de qualité des pratiques ESG qui repose sur la connaissance de nos analystes sectoriels et sur notre partenariat avec le CDP (Carbon Disclosure Project) sur l'environnement. La somme des notes Transparence et Qualité donne une note sur vingt qui est la note QIRA.

METHODOLOGIE TRAJECTOIRE CLIMAT

Nous avons créé un indicateur synthétique pour rendre compte simplement et concrètement de la trajectoire climat du portefeuille BDL Transitions.

La méthode de calcul de cet indicateur synthétique est décrite ci-dessous :

Pour chaque entreprise du portefeuille, nous évaluons son niveau d'engagement SBTi (Science Based Target initiative) pour la validation scientifique de ses objectifs de réduction de CO2.

- Si l'entreprise n'est pas engagée avec le SBTi, nous estimons que ses objectifs ne sont pas encore assez ambitieux et affectons à l'entreprise une trajectoire climat punitive.

- Si l'entreprise est engagée dans l'initiative SBTi mais que ses objectifs n'ont pas encore été validés, nous lui affectons une trajectoire climat en amélioration.

Enfin quand l'objectif de l'entreprise a été validé par le SBTi, nous lui affectons la trajectoire climat validée par le SBTi. Par exemple SIG Combibloc a des objectifs validés SBTi sur une trajectoire 1,5 degrés nous lui affectons donc une trajectoire climat de 1,5 degrés.

Nous faisons ensuite la moyenne de l'ensemble des trajectoires individuelles obtenues pour obtenir l'indicateur synthétique de trajectoire climat du portefeuille.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement/taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Valeurs cycliques : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (www.bdlcm.com/Transitions/). Le prospectus de la Sicav est disponible uniquement en anglais. Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en anglais sur le site de BDL Capital Management : <https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires>. BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Frais de performance (à partir du 11 octobre 2021) : 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark.

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.bdlcm.com/notre-approche-esg/>

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de la SICAV, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque compartiment, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou la SICAV sera publiée sur le site internet de BDL Capital management, <https://www.bdlcm.com>.